

**DELIBERATION N° 2025/02/06-01**

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 06 février 2025, sous la présidence de M. Éric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-président Recherche,

**Vu** le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1, paragraphe II ;

**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

**Vu** la demande d'adhésion au GDS « FRANTIQ » déposée par le laboratoire d'Anthropologie bio-culturelle, Droit, Étique et Santé (ADES UMR 7268) ;

**DECIDE**

**Objet : Adhésion d'amU au Groupe de Service (GDS)**  
**« Fédération et ressources sur l'Antiquité » FRANTIQ**

**Article unique :**

APPROUVE à l'unanimité la proposition d'engager Aix-Marseille Université (amU) pour cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 dans le GDS « Fédération et ressources sur l'Antiquité ».

Les objectifs de ce GDS sont de fédérer les acteurs publics de l'archéologie française autour d'outils documentaires partagés et ouverts :

- un catalogue collectif indexé pour le référencement de ressources documentaires de ses adhérents,
- un ensemble de ressources spécialisées consultables à partir d'un accès centralisé (portail frantiq.fr),
- un thésaurus pour l'archéologie, PACTOLS, et son logiciel de gestion Opentheso pour la qualification des données, des publications scientifiques et des ressources documentaires de la discipline.

Pour ce faire, FRANTIQ met en œuvre des moyens techniques et informatiques nécessaires, assure la montée en compétence des utilisateurs et diffuse ses outils auprès de la communauté des archéologues.

L'unité de recherche ADES (UMR 7268) porte ce projet au sein d'Aix-Marseille Université.

**Cette délibération est adoptée à la majorité des membres présents ou représentés avec 26 voix POUR, 0 voix CONTRE et 2 ABSENTIONS.**

Membres en exercice : 37

Quorum : 20

Présents ou représentés : 28

Fait à Marseille, le 06 février 2025,



Le Président  
d'Aix-Marseille Université  
Eric BERTON